

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

UNIVERSITE ALIOUNE DIOP

« L'excellence est ma constance, l'éthique ma vertu »



RECTORAT
DD/ms

N° 012 UAD/R/SG/DRH

Bambey, le 25 AVR 2024

Le Recteur,
Président du Conseil académique

APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ENSEIGNANT(E)- CHERCHEUR(E) EN SCIENCES FORESTIERES

L'Université Alioune Diop (UAD) lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un(e) Enseignant(e)-chercheur(se) en Science forestières pour le compte du Département de Productions forestières (DPF) de l'Institut supérieur de Formation agricole et rurale (ISFAR).

PROFIL DU POSTE

- Être titulaire d'un Doctorat ou d'un PhD ou à défaut d'un DEA ou d'un Master en Sciences forestières avec de bonnes connaissances en dendrométrie, inventaire et aménagement forestier, agroforesterie, conservation des eaux et des sols et pépinière ;
- Justifier d'une expérience professionnelle dans l'enseignement supérieur ;
- La maîtrise du Système d'Information géographique et de la télédétection pourrait être un atout.

MISSIONS

1. **En matière d'enseignement**, le (ou la) candidat(e) retenu(e) participera aux enseignements du Département et doit être en mesure de dispenser des enseignements dans les domaines suivants : Botanique et Inventaire écologique, Sylviculture générale et spéciale, Ecologie forestière, Aménagement et gestion des aires protégées et de la faune, SIG et cartographie, Changement climatique et étude d'impact environnemental.

Il ou elle doit aussi accomplir les autres tâches suivantes : encadrement des étudiants lors des stages de mémoires et dans l'élaboration de rapports d'activités pédagogiques, ainsi que toute autre mission complémentaire que le département pourrait lui confier.

Le (ou la) candidat(e) sera chargé(e) de :

- (i) dispenser des cours magistraux et des travaux dirigés dans ses domaines de compétences ;
- (ii) diriger et ou participer aux séances de travaux pratiques ;
- (iii) participer à la gouvernance académique et à l'administration de l'Institut et de l'Université.

7/17

2. En matière de recherche et développement, le (ou la) candidat(e) retenu(e) :

- devra s'insérer dans une des équipes de recherche de l'ISFAR ;
- sera impliqué(e) et développera des projets de recherche collaboratifs nationaux, voire internationaux. Ces projets seront en lien avec les partenaires académiques et industriels de leurs équipes. Il (elle) devra donc être apte à contribuer à la recherche de contrats en s'appuyant sur d'indispensables relations académiques et industrielles.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDAURE

- Une lettre de motivation signée par le (la) candidat(e) et adressée au Recteur de l'UAD ;
- Un Curriculum vitae signé par le (la) candidat(e) ;
- Les photocopies légalisées de toutes les attestations et tous les diplômes universitaires y compris le Baccalauréat ;
- Des actes administratifs attestant des expériences dans l'enseignement (sur un seul fichier) ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Une liste des publications (indexées ou non indexées) en précisant les liens internet correspondants.

Ce dossier sera complété ultérieurement en cas de recrutement.

MODALITE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se fera en deux (2) étapes :

- Première phase : présélection sur dossier ;
- Deuxième phase : entretien avec les candidats présélectionnés devant un jury.

DEPOT DE DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le dossier complet de candidature (physique et/ou numérique) doit être déposé, au plus tard, **le vendredi 10 mai 2024, à 17 heures précises**, aux adresses suivantes :

- Bureau du Courrier de l'Université Alioune Diop, BP 30 Bambey ou au
- Centre de Ressources de l'UAD à Dakar, Villa n° 03, Mermoz Pyrotechnie, numéro de téléphone : 33 860 64 67 ;
- Par courriel à l'adresse rh@uadb.edu.sn avec copie à isfar@uadb.edu.sn

UNIVERSITE ALIOUNE DIOP
Le Recteur
Pr Ibrahima FAYE